

Des travaux d'exploration poursuivis par le ministère avec la collaboration du gouvernement fédéral ont abouti à l'introduction pratique de plusieurs techniques et genres d'engins modernes que les pêcheurs de la côte atlantique n'avaient généralement pas l'habitude d'utiliser. Et pour habituer les pêcheurs à se servir de tels navires et engins, une formation intense en navigation, en mécanique, en électronique, en technologie des engins de pêche, en bactériologie, en biologie marine et autres sujets connexes, est dispensée par deux écoles de pêche pouvant recevoir, chacune, 50 élèves par année.

Pêche sportive.—La pêche sportive contribue de façon appréciable à l'économie de la province, surtout grâce à l'industrie du tourisme. Des cours d'eau comme la Miramichi, la Restigouche et le Saint-Jean, célèbres dans le monde entier pour leur abondante production de ce majestueux poisson sportif qu'est le saumon de l'Atlantique, attirent chaque année des milliers de touristes. Dans le seul réseau de la Miramichi, les pêcheurs sportifs capturent, globalement, jusqu'à 50,000 saumons par année. Plusieurs autres espèces sont aussi recherchées par les amateurs du Nouveau-Brunswick et d'ailleurs, qui pêchent dans des centaines de ruisseaux, rivières et lacs de la province.

Québec.—Par l'intermédiaire de son ministère de l'Industrie et du Commerce, le gouvernement de la province de Québec attache beaucoup d'importance à l'administration de ses pêches maritimes. A l'intention des producteurs et des pêcheurs, il dirige un réseau d'entrepôts frigorifiques pour la congélation et la conservation du poisson. Ce réseau compte 60 établissements ayant une capacité de congélation globale de 500 tonnes par jour et pouvant entreposer 25 millions de livres de poisson. Ces entrepôts rendent aussi de très utiles services aux pêcheurs en leur fournissant de la boîte congelée et de la glace. En outre, le ministère possède et entretient 125 stations dans les petits ports de pêche où le poisson est gardé en bon état avant d'être recueilli dans des camions ou des bateaux, et il dirige un séchoir artificiel dont la capacité de conditionnement est de 3 millions de livres par année. Un personnel de gardes-pêche, de techniciens et de technologues se charge d'appliquer la loi de la pêche et d'enseigner l'emploi de nouvelles techniques en vue de l'expansion de l'industrie. L'administration centrale a son siège à Québec et il existe, dans les principaux centres de pêche, des bureaux chargés d'administrer les services de protection, de réfrigération et d'économie maritime. L'inspection du poisson est confiée à des inspecteurs fédéraux investis par le gouvernement provincial de pouvoirs supplémentaires relativement aux ventes locales.

Le ministère fait aussi œuvre de formation auprès des pêcheurs et des producteurs à qui il enseigne les méthodes les plus récentes servant à préparer le poisson et à obtenir des produits de haute qualité. L'École d'apprentissage en pêcheries de Grande-Rivière assure gratuitement aux pêcheurs de tous âges un enseignement théorique et pratique. D'autre part, les associations coopératives de pêcheurs reçoivent l'encouragement du Service socio-économique de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, qui est subventionné par le gouvernement fédéral. Par l'entremise des caisses populaires, le crédit maritime permet aux pêcheurs d'obtenir des prêts pour l'achat de bateaux et d'engins de pêche. Le ministère encourage la consommation du poisson par des campagnes de publicité dans les journaux et les revues, des étalages aux foires, des démonstrations culinaires, des films instructifs et la distribution gratuite de recettes et de feuillets publicitaires.

Le ministère adhère à l'Accord fédéral-provincial régissant la construction de petits chalutiers et de palangriers dont il assume le coût remboursable. A la fin de 1964, la flottille de pêche du Québec comptait 87 chalutiers, 8 grands cordiers, 49 petits palangriers et 2 bateaux de pêche à la seine danoise, ce qui représente une mise de fonds de plus de sept millions de dollars. Déduction faite de la subvention fédérale, le coût aux pêcheurs s'établit à environ cinq millions de dollars.

La recherche biologique et hydrographique dans le golfe Saint-Laurent est confiée à la Station de biologie marine de Grande-Rivière, tandis que le personnel d'un